



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 10 octobre 1997**

**Convention entre la MAAF et la Ville de Niort relative au Pôle National  
des Métiers d'Art et de l'Artisanat**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 29 Septembre 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 13 Octobre 1997

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Jean-Robert BEJUGE, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

***Conseillers :***

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Christiane FASILLEAU, M. Pierre STEVENET, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.  
M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.  
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
Mme Christiane ROUSSELLE donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.  
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Patricia LUCAS

Monsieur Jacques LAMARQUE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Conformément à la délibération du conseil municipal du 13 décembre 1996 relative au Pôle National des Métiers d'Art et de l'Artisanat, aux partenariats enclenchés et au financement des études et actions,

une convention précisant le partenariat entre la Ville de Niort et la MAAF est soumise à votre approbation. Cette convention, valable pour 1 an, précise les actions soutenues :

- un programme de communication et d'évènements culturels en direction de deux publics ciblés :

- le grand public

- les professionnels des métiers d'art

partenariat MAAF : 60 000 F

- la mise en oeuvre du Centre de Ressources Régional des Métiers d'Art intégrant 1 programme européen

partenariat MAAF : 100 000 F

30 % seront versés à la signature de la convention et le solde de chaque opération au regard d'un rapport d'activités élaboré par le chargé de développement du Pôle National des Métiers d'Art et de l'Artisanat.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver cette convention ci-jointe et autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à la signer.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour : 43

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Jacques LAMARQUE